

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 17/07/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement - Subdivision des Australes – Secteur de Rurutu
2	LIBELLE DU POSTE: Agent d'entretien des infrastructures
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : D FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 327 CODE POSTE : 6443 PROGRAMME R.H : 974 02
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Rurutu – Archipel des Australes
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé de l'entretien et de la réparation des infrastructures publiques routières, portuaires et de bâtiment relevant de la direction de l'équipement sur l'île de Rurutu de la subdivision des Australes.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : 0
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de secteur de Rurutu de la subdivision des Australes
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel et outillage ; - Equipements de protection individuelle (EPI).
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Permis de conduire VL obligatoire.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à la préparation des interventions ; - Entretien et réparation des infrastructures routières et ses dépendances, les infrastructures portuaires et les bâtiments ; - Reboucher les nids-de-poule et poser de l'enrobé ; - Débroussailler les accotements ; - Réparer les dispositifs de sécurité ; - Nettoyer les zones portuaires et réparer les défenses ; - Effectuer les travaux de peinture, de plomberie et de revêtement ; - Participer à l'entretien du matériel ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail ; - Intervenir lors des périodes de catastrophes naturelles (cyclone, houle, pluie, etc.).
14	ACTIVITES ANNEXES : Conduire et assurer l'entretien des engins de travaux publics

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Aide technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Entretien des ouvrages de génie civile (infrastructures, VRD) et bâtiments

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Etre autonome		X	
	- Qualité de maîtrise de soi et de discipline		X	
	- Aptitude à la polyvalence		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail		X	
	- Capacité de travailler en équipe et de s'y intégrer		X	
	- Appliquer les directives et les consignes		X	
	- Techniques d'entretien des voiries, des réseaux divers et des bâtiments		X	
	- Connaissance du petit matériel et engins de chantier		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Bâtiment
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans
----	---

Pour le directeur de l'équipement,
le chef de la subdivision des australes
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :